

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20438**

Intitulé

Gardien de refuge de montagne (DU)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Université de Toulouse Jean Jaurès

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Président de l'université de Toulouse II

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334t Réception, hébergement, service de restauration, accompagnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le champ d'intervention du gardien de refuge couvre cinq domaines d'activités :

- Activités d'hébergement hôtelier
- Activités de gardiennage du refuge de montagne
- Activités de restauration
- Missions de service public et d'éducation à l'environnement
- Commercialisation et gestion du refuge de montagne

Compétences ou capacités attestées pour les activités d'hébergement hôtelier

- Prendre, enregistrer et gérer les réservations en français et en anglais.
- Gérer l'occupation et l'activité du refuge, organiser la répartition et l'occupation des couchages - Assurer les réveils des utilisateurs et gérer les départs et les encaissements
- Gérer, organiser et animer l'équipe des aides gardiens pour la réalisation de ces missions
- Organiser des manifestations et animations pour la clientèle

Compétences ou capacités attestées pour les activités de gardiennage du refuge de montagne

- Assurer l'ouverture du refuge en début de saison (mise en route des équipements) et le fermer
- Entretien et de nettoyer les abords et voies d'accès du refuge.
- Déterminer les besoins des différentes énergies utiles - Gérer les déchets
- Adapter la gestion de l'eau en fonction de l'équipement du refuge

Compétences ou capacités attestées pour les activités de restauration

- Prévoir et calculer l'approvisionnement du refuge pour la saison et l'ajuster en cours de saison.
- Gérer les stocks de produits frais, d'épicerie et conserves,
- Organiser et gérer le ravitaillement du refuge
- Préparer des menus équilibrés et adaptés à une clientèle touristique en milieu montagnard,
- Cuisiner ces plats afin de les vendre à la clientèle du refuge
- Manager (gérer, organiser et animer) l'équipe des aides gardiens
- Appliquer le principe de la marche en avant et gérer les déchets.

Compétences ou capacités attestées pour les activités de missions de service public et d'éducation à l'environnement

- Déterminer la cartographie des chemins et voies autour du refuge, déterminer les risques encourus
 - Organiser, contrôler et surveiller l'aire de bivouac située à proximité du refuge
 - Surveiller la zone autour du refuge, donner l'alerte et collaborer avec les services de secours.
 - Discerner et comprendre les principes de base de la météorologie.
 - Animer le refuge autour des thèmes de la montagne .
 - Identifier les autres acteurs présents dans la zone large du refuge
- Compétences ou capacités évaluées pour les activités de commercialisation et de gestion du refuge de montagne
- Gérer financièrement le refuge, établir des prévisions d'occupation,
 - Concevoir et réaliser des documents de promotion du refuge, commercialiser le refuge.
 - Coopérer avec les organismes locaux de tourisme
 - Apprécier et faire usage des grands principes de l'e-marketing
 - Coopérer avec les acteurs locaux pour participer au développement du territoire
 - Se mettre en réseau avec les autres acteurs touristiques (privés ou institutionnels) dans une optique de promotion du refuge, de synergie des moyens mis en œuvre, d'évolution du métier de gardien.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Hébergement en milieu montagnard, Restauration en milieu montagnard, Tourisme en milieu montagnard

Gardien de refuge de montagne, Aide gardien de refuge de montagne

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1402 : Management d'hôtel-restaurant

G1403 : Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique

Réglementation d'activités :

Il n'existe pas de texte réglementant l'activité en tant que telle. L'activité est soumise au droit commun et est qualifiée par le type de contrat liant le gardien de refuge et le propriétaire du refuge : contrat d'affermage, contrat de mandat, etc. A noter cependant le décret n° 2007-407 du 23 mars 2007 qui caractérise le refuge en lui-même.

Modalités d'accès à cette certification**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification comprend 5 composantes :

- Commercialisation et gestion du refuge de montagne
- Missions de service public et d'éducation à l'environnement
- Activités de restauration
- Activités de gardiennage du refuge de montagne
- Activités d'hébergement hôtelier de la clientèle

Les évaluations sont sous les formes suivantes :

- Examen terminal
- Evaluation de stage en refuge
- Production d'une note de synthèse à l'issue du stage et soutenance devant un jury.

Par VAE :

La validation s'appuie sur les mêmes composantes.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- le directeur de l'ISTHIA ou son représentant - Le responsable pédagogique de la formation - 1 représentant du Syndicat national des gardiens de refuge - 1 gardien de refuge en poste - 1 représentant de la FFCAM - 2 enseignants (personnel de l'Université de Toulouse II-le Mirail)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	- le directeur de l'ISTHIA ou son représentant - Le responsable pédagogique de la formation - 1 représentant du Syndicat national des gardiens de refuge - 1 gardien de refuge en poste - 1 représentant de la FFCAM - 2 enseignants (personnel de l'Université de Toulouse II-le Mirail)
En contrat de professionnalisation	X	- le directeur de l'ISTHIA ou son représentant - Le responsable pédagogique de la formation - 1 représentant du Syndicat national des gardiens de refuge - 1 gardien de refuge en poste - 1 représentant de la FFCAM - 2 enseignants (personnel de l'Université de Toulouse II-le Mirail)
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	jury conformément au décret n° 2002-615 du 24 avril 2002
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Convention avec l'Université de Saragosse

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 13 novembre 2009 publié au Journal Officiel du 21 novembre 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé Gardien de refuge de montagne, avec effet au 21 novembre 2009, jusqu'au 21 novembre 2014.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 19 novembre 2014 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Gardien de refuge de montagne (DU)" avec effet au 21 novembre 2014, jusqu'au 29 novembre 2019.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

godard@univ-tlse2.fr

<http://www.univ-tlse2.fr>

Lieu(x) de certification :

Université de Toulouse 2 Le Mirail, 5, allées Antonio LMachado, 31058 Toulouse cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre universitaire de l'Ariège, site délocalisé de l'Université Toulouse II - Le Mirail (Antenne de FOIX)

Historique de la certification :

- Juillet 2004, création du Diplôme d'Université de Gardien de refuge de montagne (décision du Conseil d'administration de l'Université Toulouse - Le Mirail - Septembre 2004, première session du D.U. de Gardien de refuge de montagne
- Avril 2006, ouverture de la deuxième session du D.U. de Gardien de refuge de montagne
- Décembre 2006, première session du D.U. Gardien de refuge de montagne en Espagne (partenariat entre l'Université de Saragosse et l'Université Toulouse - Le Mirail dans le cadre du projet FOREMON (interreg)
- Avril 2007, ouverture de la troisième session du D.U. de Gardien de refuge de montagne
- Novembre 2007, organisation par le CETIA, le comité de pilotage et le syndicat national des gardiens de refuges et de PRAMES (Espagne) du séminaire international sur le métier de gardien de refuge de montagne
- Avril 2008, ouverture de la quatrième session du D.U. de Gardien de refuge de montagne

Certification précédente : Gardien de refuge de montagne